

SNMSU-UNSA Education  
87 bis avenue Georges Gosnat  
94853 IVRY SUR SEINE

SNAMSPEN-UCMSF  
65-67 rue d'Amsterdam  
75008 PARIS

SMEDEN-FO  
6-8 rue Gaston Lauriau  
95513 MONTREUIL

Ivry sur Seine, le 31 mars 2009

Monsieur le Ministre,

La situation est extrêmement préoccupante pour le corps des médecins de l'éducation nationale.

En effet, au bout de 18 ans d'existence, et à la veille d'une chute importante de la démographie médicale en France, il apparaît que l'attractivité de notre profession a considérablement baissé, comme en témoignent plus de 120 postes budgétaires vacants actuellement.

Cette faible attractivité est due essentiellement au manque de perspectives de carrière et à la faiblesse de rémunération, outre les conditions de travail souvent déplorables et incompatibles avec nos missions.

Les médecins de l'éducation nationale sont recrutés par concours et bénéficient d'une formation en santé publique pendant leur année de stage de titularisation. Ils constituent un corps de haut niveau.

Aussi, l'ensemble des syndicats de médecins de l'éducation nationale demande-t-il la revalorisation urgente du statut de leur corps (grille indiciaire et régime indemnitaire).

En effet, si aucune décision n'est prise rapidement pour revaloriser la carrière et améliorer substantiellement les conditions de travail des médecins de l'éducation nationale, on assistera de fait à une mise en extinction de la profession : déjà les médecins intéressés par la fonction publique se tournent vers d'autres corps dont la rémunération, les perspectives de carrière et les conditions matérielles de travail sont notablement meilleures.

Ainsi, s'il ne met pas immédiatement en route un plan de revalorisation de la carrière de ses médecins, condition indispensable pour en assurer le recrutement, le ministère de l'éducation nationale portera la lourde responsabilité de leur disparition, avec les conséquences que cela impliquera pour tous les enfants et adolescents scolarisés, et en particulier pour les plus fragiles.

C'est pourquoi nous demandons à vous rencontrer le plus rapidement possible pour élaborer avec vous, dans les meilleurs délais, cette revalorisation de la carrière des médecins de l'éducation nationale.

Dans l'attente d'une réponse rapide et positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Dr Fabienne RANCINAN  
Secrétaire générale SNMSU



Dr Marie-Blandine BASALO  
Secrétaire générale SNAMSPEN



Dr Marie-Christine VENEAU  
Secrétaire générale SMEDEN